

Gemeng Käerjeng Séance du conseil communal du 25 janvier 2023

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du mercredi, 25 janvier 2023.

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et

Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Guy Scholler, Nico Funck, Mireille Duprel, Anne Kihn, Monique Thiry-De Bernardi, Patrick Ciuca et Christian Kirwel, conseillers ; Jean-Marie

Pandolfi, secrétaire communal.

Excusés: Arsène Ruckert, conseiller (procuration à Yves Cruchten).

Début de la séance à 14h00

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Bourgmestre Michel Wolter informe le conseil communal des départs et engagements au niveau du personnel communal au cours du deuxième semestre 2022.

- 2. Administration générale
- 2.1. Contrats de bail concernant la location de parcelles sur le site de la cité jardinière

Le conseil communal approuve 72 contrats de bail.

Approbation unanime.

2.2. Convention de servitude d'utilité publique ayant pour objet la pose d'une conduite de liaison Feeder à la zone industrielle Bommelscheuer à Bascharage DN 250

Mairie :

24, rue de l'Eau L - 4920 Bascharage

Adresse postale : B.P. 50

L - 4901 Bascharage



La convention réglemente les conditions dans lesquelles une conduite de liaison du syndicat de l'eau SES sera posée sur un terrain communal à la zone industrielle.

Approbation unanime.

3. Aménagement communal et environnement

3.1. Avis concernant le programme directeur d'aménagement du territoire 2023

Bourgmestre Michel Wolter présente l'avis du collège des bourgmestre et échevins.

Approbation unanime.

4. Patrimoine communal

4.1. Acte notarié – Cession gratuite d'un trottoir à Bascharage rue du Bois

La société KRP S.à r.l. cède un trottoir (0,03 are) à la Commune.

Approbation unanime.

Acte notarié – Cession gratuite d'un trottoir à Hautcharage rue du Dix Septembre

La société DBG S.à r.l. cède un trottoir (0,07 are) à la Commune.

Approbation unanime.

4.3. Acte notarié – Vente d'un terrain à Hautcharage rue du Dix Septembre

La Commune cède la société DBG S.à r.l. un terrain de 0,03 are au prix de 1 050 €.

Approbation unanime.

4.4. <u>Acte notarié – Rétrocession d'un droit de superficie et vente de bien immobilier à Bascharage, 8 Op Zaemer</u>

La Commune acquiert des Ets Guy Haeck & Fils S.à r.l. un bien immobilier dans la zone artisanale « Op Zaemer » au prix de 1 790 000 €. En outre, le droit de superficie sera remboursé pour le reste de la durée du contrat à hauteur de 94 388,27 €.



Approbation unanime.

5. Règlementation communale

5.1. Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng

Bourgmestre Michel Wolter explique la modification du règlement général de la circulation, qui prévoit une interdiction générale de se garer dans une partie de la « rue Basse » à Clemency.

Approbation unanime.

6. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

Le conseil communal confirme quatre règlements temporaires.

Approbation unanime.

7. Questions et réponses

Séance à huis clos

- 8. Affaires juridiques
- 8.1. <u>Autorisation d'ester en justice en matière de paiement d'indemnités d'occupation impayées</u>

Fin de la séance : 15h50.